

États financiers du

# **FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN**

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024  
(non audité)

## **RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints ont été préparés par NewGen Asset Management Limited en qualité de gestionnaire du Fonds. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers.

Le gestionnaire utilise des procédés appropriés pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et comprennent des montants fondés sur des estimations et des jugements formulés par le gestionnaire. Les informations significatives sur les méthodes comptables que le fiduciaire juge appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 2 des états financiers intermédiaires non audités.

**Au nom du gestionnaire**

**« David Dattels »**

**Le 15 août 2025**

**Date**

## **AVIS AUX PORTEURS DE PARTS**

**Les auditeurs du Fonds n'ont pas examiné les présents états financiers.**

NewGen Asset Management Limited, le gestionnaire du Fonds, nomme un auditeur indépendant pour l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, si les états financiers intermédiaires du Fonds ne sont pas examinés par un auditeur, il doit en être fait mention dans l'avis accompagnant les états financiers en question.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

## États de la situation financière (non audité) Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024

	30 juin 2025	31 décembre 2024
<b>ACTIFS</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie	52 139 \$	26 437 \$
Sommes à recevoir du courtier	–	16 068 440
Placements détenus, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	302 219 279	270 210 434
Intérêts et dividendes à recevoir	3 501 977	2 876 475
Autres débiteurs	548 794	456 885
Souscriptions à recevoir	17 042	172 151
Plus-value latente des dérivés (notes 2 et 6)	43 624	138 141
Charges payées d'avance	13 344	22 622
	<u>306 396 199</u>	<u>289 971 585</u>
<b>PASSIFS</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Sommes à payer au courtier	21 877 854	–
Placements vendus à découvert, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	27 760 029	39 977 920
Rémunération au rendement à payer (note 3)	2 516 459	4 084 117
Moins-value latente des dérivés (notes 2 et 6)	6 033	1 087 440
Créditeurs et charges à payer	188 003	199 254
Rachats à payer	150 322	62 177
Dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	83 816	46 914
Frais de gestion à payer (note 3)	234 578	30 497
Distributions à verser	480 108	5 814
	<u>53 297 202</u>	<u>45 494 133</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>253 098 997 \$</u>	<u>244 477 452 \$</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>		
Catégorie F	212 261 137 \$	205 533 744 \$
Catégorie F (\$ US)	4 859 922	4 345 092
Catégorie G	34 208 923	32 768 255
Catégorie G (\$ US)	559 753	571 410
Catégorie I	1 209 262	1 258 951
	<u>253 098 997 \$</u>	<u>244 477 452 \$</u>
<b>Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)</b>		
Catégorie F	16 916 441	16 777 724
Catégorie F (\$ US)	342 320	299 116
Catégorie G	2 826 877	2 775 187
Catégorie G (\$ US)	40 684	40 593
Catégorie I	87 139	94 241

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

## États de la situation financière (non audité) (suite) Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024

---

	30 juin 2025	31 décembre 2024
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part</b>		
Catégorie F	12,55 \$	12,25 \$
Catégorie F (\$ US)	14,20	14,53
Catégorie G	12,10	11,81
Catégorie G (\$ US)	13,76	14,08
Catégorie I	13,88	13,36
Catégorie F (\$ US) (en \$ US)	10,43	10,09
Catégorie G (\$ US) (en \$ US)	10,10	9,78

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du Fonds :

« **David Dattels** »

---

Gestionnaire,  
NewGen Asset Management Limited

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

## États du résultat global (non audité) Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

	2025	2024
<b>Produits</b>		
Dividendes	9 964 069 \$	13 560 802 \$
Produits d'intérêts aux fins des distributions	2 749 485	3 648 799
Profit net (perte nette) réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	4 404 752	(5 421 498)
Variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion	77 436	12 977 489
Profit net (perte nette) réalisé sur les dérivés	443 551	(1 032 526)
Variation nette de la plus-value latente des dérivés (note 2)	986 891	103 138
Frais liés au consentement	66 440	–
	18 692 624	23 836 204
<b>Charges</b>		
Rémunération au rendement (note 3)	2 442 567	2 938 241
Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille	2 036 745	1 714 061
Frais de gestion (note 3)	1 474 747	1 582 247
Intérêts et frais d'emprunt	782 565	880 806
Dividendes versés sur les placements vendus à découvert	328 550	614 150
Charges d'exploitation	230 517	254 637
Frais juridiques	42 712	64 763
Honoraires d'audit	37 661	43 314
Retenues d'impôt	1 635	6 543
	7 377 699	8 098 762
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	11 314 925 \$	15 737 442 \$
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>		
Catégorie F	9 791 513 \$	13 185 298 \$
Catégorie F (\$ US)	13 137	551 516
Catégorie G	1 445 909	1 902 688
Catégorie G (\$ US)	(2 324)	15 692
Catégorie I	66 690	82 248
	11 314 925 \$	15 737 442 \$
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 9)</b>		
Catégorie F	0,58 \$	0,66 \$
Catégorie F (\$ US)	0,04	1,23
Catégorie G	0,51	0,62
Catégorie G (\$ US)	(0,06)	1,04
Catégorie I	0,75	0,91

## FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

### États de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	Produit de l'émission de parts rachetables*	Rachat de parts rachetables*	Distributions aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissement des distributions	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période
<b>2025</b>							
Catégorie F	205 533 744 \$	23 321 300 \$	(23 848 189) \$	(4 927 935) \$	2 390 704 \$	9 791 513 \$	212 261 137 \$
Catégorie F (\$ US)	4 345 092	740 353	(182 260)	(105 542)	49 142	13 137	4 859 922
Catégorie G	32 768 255	2 172 804	(1 939 014)	(626 135)	387 104	1 445 909	34 208 923
Catégorie G (\$ US)	571 410	–	–	(10 568)	1 235	(2 324)	559 753
Catégorie I	1 258 951	–	(115 349)	(29 574)	28 544	66 690	1 209 262
	<u>244 477 452 \$</u>	<u>26 234 457 \$</u>	<u>(26 084 812) \$</u>	<u>(5 699 754) \$</u>	<u>2 856 729 \$</u>	<u>11 314 925 \$</u>	<u>253 098 997 \$</u>

\* Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour la période close le 30 juin 2025 se sont chiffrés respectivement à 459 813 \$ et à (459 813) \$.

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	Produit de l'émission de parts rachetables**	Rachat de parts rachetables**	Distributions aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissement des distributions	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période
<b>2024</b>							
Catégorie F	237 185 045 \$	23 737 410 \$	(76 421 254) \$	(5 749 219) \$	2 933 198 \$	13 185 298 \$	194 870 478 \$
Catégorie F (\$ US)	5 540 785	10 032	(1 219 188)	(143 727)	74 178	551 516	4 813 596
Catégorie G	35 337 618	443 863	(7 431 324)	(674 648)	434 664	1 902 688	30 012 861
Catégorie G (\$ US)	148 012	163 821	(17 632)	(3 778)	638	15 692	306 753
Catégorie I	1 065 295	–	(43 603)	(30 031)	27 095	82 248	1 101 004
	<u>279 276 755 \$</u>	<u>24 355 126 \$</u>	<u>(85 133 001) \$</u>	<u>(6 601 403) \$</u>	<u>3 469 773 \$</u>	<u>15 737 442 \$</u>	<u>231 104 692 \$</u>

\*\* Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour la période close le 30 juin 2024 se sont chiffrés respectivement à 1 464 977 \$ et à (1 464 977) \$.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

## Tableaux des flux de trésorerie (non audité) Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

	2025	2024
<b>Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités suivantes :</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	11 314 925 \$	15 737 442 \$
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie		
(Profit net) perte nette réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	(4 404 752)	5 421 498
Variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion	(77 436)	(12 977 489)
Variation nette de la plus-value latente des dérivés	(986 891)	(103 138)
Variation des soldes hors trésorerie		
Diminution des sommes à recevoir du courtier	16 068 440	6 252 774
Augmentation des intérêts et dividendes à recevoir	(625 502)	(292 015)
Augmentation des autres débiteurs	(91 909)	(34 201)
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	9 278	(43 230)
Augmentation des sommes à payer au courtier	21 877 854	–
(Diminution) augmentation de la rémunération au rendement à payer	(1 567 658)	1 219 592
(Diminution) augmentation des créditeurs et charges à payer	(11 251)	44 556
Augmentation des dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	36 902	41 074
Augmentation des frais de gestion à payer	204 081	182 996
Produit de la vente de placements	2 550 473 306	2 253 506 403
Achat de placements	(2 590 292 449)	(2 206 450 763)
<b>Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation</b>	<b>1 926 938</b>	<b>62 505 499</b>
<b>Activités de financement</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	25 929 753	22 838 412
Montant payé au rachat de parts rachetables	(25 536 854)	(82 303 090)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des réinvestissements	(2 368 731)	(2 659 666)
<b>Sorties de trésorerie liées aux activités de financement</b>	<b>(1 975 832)</b>	<b>(62 124 344)</b>
(Diminution) augmentation de la trésorerie au cours de la période	(48 894)	381 155
Profit (perte) de change sur la trésorerie	74 596	(340 885)
Trésorerie à l'ouverture de la période	26 437	22 859
<b>Trésorerie à la clôture de la période</b>	<b>52 139 \$</b>	<b>63 129 \$</b>
<b>Informations supplémentaires*</b>		
Intérêts versés	692 896 \$	525 643 \$
Intérêts reçus	2 689 578	3 886 143
Dividendes versés	291 649	573 076
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	9 474 044	13 024 900

\*Faisant partie des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

## Annexe du portefeuille de placements (non audité) Au 30 juin 2025

Nombre de parts/ d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
	<b>Actions canadiennes</b>			
48 200	Ag Growth International Inc.	1 981 111 \$	2 007 529 \$	0,79
16	Air Canada	337	337	0,00
366 000	Alaris Equity Partners Income	4 800 884	7 001 580	2,77
2 920 000	Alphamin Resources Corp.	3 125 711	2 511 200	0,99
185 000	AltaGas Ltd.	5 117 100	7 313 050	2,89
12 327 721	Americas Gold & Silver Corp.	8 076 148	13 560 493	5,36
35 400	Groupe AtkinsRéalisis inc.	2 948 684	3 381 054	1,34
263 900	Bird Construction Inc.	5 545 790	7 597 681	3,00
917 521	BlackBerry Ltd.	4 660 679	5 743 681	2,27
120 900	Brookfield Renewable Partners LP	3 741 103	4 197 648	1,66
84 500	Cameco Corp.	6 993 133	8 553 090	3,38
110 000	Capital Power Corp.	5 298 720	6 028 000	2,38
480 482	Capstone Copper Corp.	3 410 834	4 026 439	1,59
35 700	Celestica Inc.	4 557 462	7 595 532	3,00
549 000	Chemtrade Logistics Income Fund	5 468 219	6 093 900	2,41
300 000	Choice Properties Real Estate Investment Trust	4 478 206	4 445 610	1,76
267 690	Culico Metals Inc.	40 154	48 184	0,02
71 900	Société financière Definity	4 260 226	5 706 703	2,25
209 100	DRI Healthcare Trust	2 509 450	2 789 394	1,10
453 050	Dye & Durham Ltd.	6 344 226	4 349 280	1,72
90 000	Enbridge Inc.	4 318 326	5 557 500	2,20
329 844	Enerflex Ltd.	3 177 819	3 545 823	1,40
104 026	Exchange Income Corp.	4 896 715	6 525 551	2,58
2 500	Fairfax Financial Holdings Ltd.	4 998 971	6 145 000	2,43
298 600	G Mining Ventures Corp.	5 550 684	5 309 108	2,10
275 000	Gibson Energy Inc.	5 898 968	6 572 500	2,60
3 278 100	i-80 Gold Corp.	2 129 651	2 753 604	1,09
495 800	IAMGOLD Corp.	4 774 399	4 972 874	1,96
441 500	InterRent Real Estate Investment Trust	4 861 778	5 969 080	2,36
120 000	Keyera Corp.	4 698 000	5 235 600	2,07
652 400	Kraken Robotics Inc.	1 735 384	2 015 916	0,80
226 800	MDA Space Ltd.	5 179 442	7 962 948	3,15
350 000	Minto Apartment Real Estate Investment Trust	4 695 846	4 928 000	1,95
275 700	Neo Performance Materials Inc.	2 974 081	4 011 435	1,58
471 500	NexGen Energy Ltd.	3 961 826	4 460 390	1,76
277 900	NuVista Energy Ltd.	3 608 255	4 162 942	1,64
432 957	Pasofino Gold Ltd.	473 182	225 138	0,09
525 000	PHX Energy Services Corp.	4 939 850	4 226 250	1,67
239 385	Fonds de revenu mensuel bonifié PIMCO	2 187 298	2 125 739	0,84
135 000	Power Corporation du Canada	5 618 450	7 180 650	2,84
165 500	Premium Income Corp., actions privilégiées, 5,75 %	2 426 671	2 611 590	1,03
459 100	Sandstorm Gold Ltd.	5 789 032	5 881 071	2,32
575 000	Superior Plus Corp.	4 338 285	4 588 500	1,81
59 000	Thomson Reuters Corp., actions privilégiées, 0 %	796 360	840 160	0,33
281 800	Topaz Energy Corp.	6 993 308	7 230 988	2,86
7 094 075	Trillion Energy International Inc., nég. restreinte, 31 août 2025	234 087	283 763	0,11

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

## Annexe du portefeuille de placements (suite)

Au 30 juin 2025

Nombre de parts/ d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
<b>Actions canadiennes (suite)</b>				
32 400	WSP Global Inc.	8 426 172 \$	8 999 748 \$	3,56
		193 041 017	227 272 253	89,81
<b>Titres à revenu fixe canadiens</b>				
1 604 000	Chemtrade Logistics Income Fund, 6,25 %, 31 août 2027	1 701 404	1 880 850	0,74
9 333 700	Cineplex Inc., 7,75 %, 1 <sup>er</sup> mars 2030	9 576 532	12 443 689	4,92
1 402 000	DIRTT Environmental Solutions, 6,25 %, 31 déc. 2026	1 221 493	1 303 860	0,52
3 627 000	Dye & Durham Ltd., 3,75 %, 1 <sup>er</sup> mars 2026	3 556 360	3 536 216	1,40
3 000 000	HomeEquity Bank, 4,717 %, 17 juill. 2028	3 003 645	3 008 160	1,19
4 000 000	iA Société financière inc., 6,435 %	4 006 125	4 043 320	1,60
500 000	Intact Corporation Financière, 4,125 %, 31 mars 2081	491 600	496 200	0,20
1 250 000	North American Construction Group Ltd., 7,75 %, 1 <sup>er</sup> mai 2030	1 250 000	1 299 075	0,51
643 000	NorthWest Healthcare Properties Real Estate Investment Trust, 7,75 %, 30 avr. 2028	643 804	653 610	0,26
2 000 000	Obsidian Energy Ltd., 11,95 %, 27 juill. 2027	2 107 500	2 059 360	0,81
2 500 000	Surge Energy Inc., 8,50 %, 5 sept. 2029	2 503 125	2 519 650	1,00
3 565 000	Trillion Energy International Inc., 12 %, 31 juill. 2025, conv. 3 \$	3 565 000	3 386 750	1,34
		33 626 588	36 630 740	14,49
<b>Options canadiennes</b>				
58 600	Alimentation Couche-Tard Inc., options d'achat, 72 \$, 19 sept. 2025	71 492	51 568	0,02
159 200	Canadian Natural Resources Ltd., options d'achat, 48 \$, 18 juill. 2025	55 322	11 940	0,00
2 242 100	iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente, 39,50 \$, 18 juill. 2025	670 671	246 631	0,10
663 700	iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente, 39,25 \$, 18 juill. 2025 (hors cote)	212 384	51 310	0,02
		1 009 869	361 449	0,14
<b>Bons de souscription canadiens</b>				
112 000	Bonterra Energy Corp, 7,75 \$, 20 oct. 2025	–	274	0,00
2 196 900	i-80 Gold Corp., 2,15 \$, 1 <sup>er</sup> mai 2028	834 822	318 551	0,13
260 000	Orla Mining Ltd, 3 \$, 18 déc. 2026	443 300	2 842 048	1,12
5 941 667	Trillion Energy International Inc., 0,50 \$, 29 juin 2025	–	–	–
		1 278 122	3 160 873	1,25
<b>Actions américaines</b>				
500	Insurance Supermarket Inc., act. cat. C, série 1	631 200	2 139 096	0,85
335 664	Sequans Communications SA	680 287	672 096	0,27
996 429	Sequans Communications SA, nég. restreinte	1 912 964	1 900 130	0,75
370 285	Synaptive Medical Inc.	715 824	–	–
265 097	Upexi Inc.	837 305	1 076 044	0,43
46 100	XTAO Inc.	316 638	313 964	0,12
		5 094 218	6 101 330	2,42

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

## Annexe du portefeuille de placements (suite)

Au 30 juin 2025

Nombre de parts/ d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
<b>Titres à revenu fixe américains</b>				
1 750 000	Banque de Montréal, 7,70 % 26 mai 2084	2 376 181 \$	2 474 660 \$	0,98
700 000	Bitdeer Technologies Group, 8,50 %, 15 août 2029	959 490	1 513 815	0,60
6 000 000	Calfrac Holdings LP, 10,875 %, 15 mars 2026	8 489 424	8 153 313	3,22
2 958 000	Conuma Resources Ltd., 13,125 %, 1 <sup>er</sup> mai 2028	3 858 072	4 043 999	1,60
1 250 000	Great Canadian Gaming Corp., 8,75 %, 15 nov. 2029	1 762 594	1 671 314	0,66
3 500 000	Greenfire Resources Ltd., 12 %, 1 <sup>er</sup> oct. 2028	5 284 278	5 031 843	1,99
2 125 000	Polaris Renewable Energy Inc., 9,50 %, 3 déc. 2029	3 007 784	2 995 421	1,18
2 000 000	Synaptive Medical Inc., 10 %, 31 oct. 2024, conv.	2 558 100	–	–
		<u>28 295 923</u>	<u>25 884 365</u>	<u>10,23</u>
<b>Options américaines</b>				
154 100	Upexi Inc., options d'achat, 10 \$, 18 juill. 2025	888 304	1 479 792	0,58
46 100	Upexi Inc., options d'achat, 7,50 \$, 18 juill. 2025	127 993	282 568	0,11
		<u>1 016 297</u>	<u>1 762 360</u>	<u>0,69</u>
<b>Bons de souscription américains</b>				
10 082	EBET Inc., 150 \$, nég. restreinte, 8 févr. 2027	–	11	0,00
3 226	EBET Inc., 30,6 \$, 6 août 2028	–	4	0,00
143 450	Gold Flora Corp., 11,50 \$, 15 janv. 2026	62 895	977	0,00
212 280	Gold Royalty Corp., 2,25 \$, 14 juin 2027	77 303	101 201	0,04
3 622 800	i-80 Gold Corp., 0,70 \$, 16 nov. 2027	400 682	888 231	0,35
149 464	Sequans Communications SA, 1,40 \$, 28 sept. 2025	–	55 485	0,02
		<u>540 880</u>	<u>1 045 909</u>	<u>0,41</u>
	<b>Total des placements détenus</b>	263 902 914	302 219 279	119,44
Nombre de parts/ d'actions	Placements vendus à découvert	Produit de la vente à découvert	Juste valeur	% de la valeur liquidative
<b>Actions canadiennes</b>				
(252 900)	Algonquin Power & Utilities Corp.	(1 966 781)	(1 970 090)	(0,78)
(120 900)	Brookfield Renewable Corp.	(4 487 977)	(5 395 767)	(2,13)
(46 100)	Diversified Royalty Corp.	(144 298)	(146 598)	(0,06)
(15)	InPlay Oil Corp.	(115)	(135)	0,00
(256 200)	Matr Corp.	(2 702 646)	(3 076 962)	(1,22)
(43 500)	MTY Food Group Inc.	(1 890 073)	(1 850 490)	(0,73)
		<u>(11 191 890)</u>	<u>(12 440 042)</u>	<u>(4,92)</u>
<b>Titres à revenu fixe canadiens</b>				
(1 000 000)	Allied Properties Real Estate Investment Trust, 3,095 %, 6 févr. 2032	(782 495)	(885 790)	(0,35)
(1 000 000)	Allied Properties Real Estate Investment Trust, 3,113 %, 8 avr. 2027	(918 950)	(987 470)	(0,39)
(1 100 000)	Obligation du gouvernement canadien, 0,50 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2025	(1 036 537)	(1 096 062)	(0,43)
(2 850 000)	Obligation du gouvernement canadien, 2,75 %, 1 <sup>er</sup> mars 2030	(2 851 035)	(2 838 059)	(1,12)
		<u>(5 589 017)</u>	<u>(5 807 381)</u>	<u>(2,29)</u>

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

## Annexe du portefeuille de placements (suite)

Au 30 juin 2025

Nombre de parts/ d'actions	Placements vendus à découvert	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
	<b>Options canadiennes</b>			
(58 600)	Alimentation Couche-Tard Inc., options de vente, 65 \$, 19 sept. 2025	(75 008) \$	(89 658) \$	(0,04)
(59 500)	Cameco Corp., options d'achat, 110 \$, 18 juill. 2025	(45 518)	(50 873)	(0,02)
(25 000)	Cameco Corp., options d'achat, 86 \$, 15 août 2025	(77 000)	(415 000)	(0,16)
(35 700)	Celestica Inc., options d'achat, 185 \$, 18 juill. 2025	(279 531)	(1 049 580)	(0,41)
(260 000)	Orla Mining Ltd., options d'achat, 6 \$, 19 sept. 2025	(439 400)	(2 008 500)	(0,79)
(13 800)	WSP Global Inc., options d'achat, 260 \$, 18 juill. 2025	(194 304)	(258 750)	(0,10)
(18 600)	WSP Global Inc. options d'achat, 280 \$, 18 juill. 2025	(52 638)	(68 820)	(0,03)
		<u>(1 163 399)</u>	<u>(3 941 181)</u>	<u>(1,55)</u>
	<b>Actions américaines</b>			
(23 000)	Royal Gold Inc.	<u>(5 624 812)</u>	<u>(5 571 425)</u>	<u>(2,20)</u>
	<b>Total des placements vendus à découvert</b>	<b>(23 569 118)</b>	<b>(27 760 029)</b>	<b>(10,96)</b>
	Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille	<u>(112 830)</u>	<u>—</u>	<u>—</u>
	<b>Placements détenus, montant net</b>	<b><u>240 220 966 \$</u></b>	<b>274 459 250</b>	<b>108,48</b>
	Profit latent sur les contrats de change à terme de gré à gré (tableau 1)		37 591	0,01
	<b>Autres passifs, montant net</b>		<u>(21 397 844)</u>	<u>(8,49)</u>
	<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>		<b><u>253 098 997 \$</u></b>	<b><u>100,00</u></b>

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

## Annexe du portefeuille de placements (suite)

Au 30 juin 2025

Tableau 1 – Contrats de change à terme de gré à gré

Date de règlement	Monnaie vendue	Monnaie achetée	Taux à terme	Prix contractuel	Juste valeur	Profit (perte) latent
5 août 2025	\$ US	\$ CA	1,35979	(35 261 555) \$	(35 218 587) \$	42 968 \$
5 août 2025	\$ CA	\$ US	1,35979	4 395 000	4 389 644	(5 356)
5 août 2025	\$ CA	\$ US	1,35979	254 984	255 641	657
5 août 2025	\$ CA	\$ US	1,35979	556 000	555 322	(678)
Total du profit latent sur les contrats de change à terme de gré à gré						37 591 \$

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

---

Le Fonds de revenu alternatif NewGen (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement alternatif constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario et régie par une déclaration de fiducie datée du 7 janvier 2019 (la « déclaration de fiducie »). Le Fonds a commencé à exercer ses activités le 22 janvier 2019. Le siège social du Fonds est situé au Commerce Court North, Suite 2900, 25 King Street West, P.O. Box 405, Toronto (Ontario) M5L 1G3.

NewGen Asset Management Limited, une société établie en vertu des lois de la province de l'Ontario, est le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « gestionnaire »). Le gestionnaire exécute des fonctions de gestion pour le Fonds, y compris la gestion des placements du portefeuille du Fonds. Les principaux courtiers et dépositaires du Fonds sont Marchés mondiaux CIBC inc. et BMO Marchés des capitaux.

Le principal objectif de placement du Fonds est d'offrir aux investisseurs une plus-value en capital à long terme constante et une source de revenu stable. Le gestionnaire accordera beaucoup d'importance à la gestion des risques et à la prise de positions défensives à l'égard du marché afin de réduire le coefficient bêta (c.-à-d. le risque systémique) et de protéger le capital lorsque la conjoncture du marché est défavorable. Par conséquent, l'objectif est d'offrir un profil de rendement unique présentant une faible corrélation et une faible volatilité par rapport aux indices boursiers traditionnels. Le Fonds pourrait avoir recours à l'effet de levier. L'effet de levier sera créé par le recours à des emprunts de liquidités, à des ventes à découvert et à des contrats dérivés. L'exposition brute globale du Fonds ne doit pas dépasser les limites relatives à l'utilisation d'un effet de levier permises par la législation en valeurs mobilières applicable.

Le succès du Fonds est tributaire de la prestation continue des services du gestionnaire et sera influencé par un certain nombre de facteurs de risque associés aux placements dans des titres de capitaux propres, des options et d'autres instruments, ainsi qu'au recours à l'effet de levier. Ces facteurs de risque comprennent le risque lié aux couvertures fondées sur des dérivés, la liquidité du marché, les ventes à découvert, le taux de rotation du portefeuille, les positions libellées en monnaies étrangères, l'exposition aux marchés étrangers et les variations des taux d'intérêt.

## 1. Mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB et à la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* (collectivement, les « Normes IFRS de comptabilité ») publiées par l'IASB.

Le gestionnaire a autorisé la publication des états financiers intermédiaires le 15 août 2025.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables

### a) Instruments financiers

#### Comptabilisation et évaluation initiale

Le Fonds comptabilise initialement les transactions dans les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur à la date de transaction, soit la date à laquelle le Fonds devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle ils ont été générés.

Un actif ou un passif financier est évalué initialement à sa juste valeur, majorée, dans le cas d'un actif ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif ou du passif financier.

### b) Classement

Le classement des actifs financiers est fonction du modèle économique utilisé pour la gestion du portefeuille d'actifs et des caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de ces actifs financiers. Il y a trois principales catégories de classement pour les actifs financiers qui sont des titres de créance : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. Les titres de capitaux propres et les instruments dérivés sont généralement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'il n'ait été choisi de les désigner comme étant évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les actifs financiers dont la détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint par la détention d'actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels plutôt qu'à des fins de vente sont évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global en fonction des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le Fonds est par conséquent tenu d'évaluer les modalités contractuelles des flux de trésorerie afin de déterminer le classement et l'évaluation appropriés de ses actifs financiers. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués au coût amorti. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

### b) Classement (suite)

Le Fonds classe ses placements dans des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe, des options, des bons de souscription et des swaps comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur de ses placements et de ses dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative (la « valeur liquidative aux fins des opérations ») aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

### c) Juste valeur des instruments financiers

Les placements évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les données d'entrée de plus bas niveau qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Les données d'entrée ou méthodes utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le risque associé au placement dans ces titres.

La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

- Niveau 1 – prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données d'entrée dérivées de prix);
- Niveau 3 – données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données d'entrée observables de marché (données d'entrée non observables).

### d) Évaluation des placements

La juste valeur correspond au prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou payé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction régulière entre des participants au marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, en l'absence de celui-ci, sur le marché le plus avantageux auquel le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif fait état de son risque de non-exécution.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

### d) Évaluation des placements (suite)

Lorsque cela est possible, le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide du prix coté sur un marché actif. Un marché est considéré comme « actif » si la fréquence et le volume des transactions visant l'actif ou le passif sont suffisants pour fournir de l'information sur les prix de façon constante. Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif au dernier cours négocié ou au cours de clôture lorsque ces cours se situent dans la fourchette d'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause.

Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (par exemple les dérivés hors cote) est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché.

Les placements dans des sociétés privées ou autres actifs pour lesquels aucun marché organisé n'existe sont initialement évalués au coût puis ajustés à chaque période de présentation de l'information financière, au besoin, pour rendre compte de la plus récente valeur à laquelle de tels titres ont été négociés dans des conditions normales de concurrence correspondant approximativement à une transaction exécutée sur un marché organisé, à moins que le gestionnaire ne détermine autrement qu'une autre juste valeur de marché soit plus appropriée.

### Opérations sur instruments dérivés

Le Fonds pourrait utiliser des contrats sur instruments dérivés pour améliorer les rendements du Fonds et gérer les risques liés aux placements. La valeur des contrats est évaluée à la valeur de marché le jour d'évaluation (soit un jour ouvrable de la Bourse de Toronto [« TSX »]) et les profits et pertes en découlant, réalisés et latents, sont comptabilisés dans les états du résultat global.

La prime reçue à la vente d'une option d'achat est comptabilisée à titre de crédit différé. Lorsque l'option arrive à expiration ou qu'elle est exercée par son porteur, la prime est comptabilisée à titre de profit et inscrite au poste Profit net (perte nette) réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion dans les états du résultat global.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

### d) Évaluation des placements (suite)

Opérations sur instruments dérivés (suite)

La juste valeur des swaps est déterminée par les prix du marché disponibles auprès de services d'évaluation indépendants (en l'occurrence, Bloomberg).

La juste valeur des contrats de change à terme de gré à gré est établie en fonction des taux de change à terme cotés à la date de clôture, obtenus d'une source indépendante.

### e) Compensation des instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure différentes conventions-cadres de compensation ou d'autres accords semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent une compensation des montants en cause dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

Les tableaux qui suivent présentent les instruments financiers qui pourraient être admissibles à la compensation si de telles circonstances survenaient, au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024. La colonne du montant net indique l'incidence nette éventuelle sur les états de la situation financière du Fonds si tous les montants étaient compensés.

Actifs financiers au 30 juin 2025	Montants compensés		Montant net des actifs financiers présenté dans les états de la situation financière	Montants non compensés		Montant net
	Montant brut des actifs financiers comptabilisés	Montant brut des passifs financiers comptabilisés		Instruments financiers (incluant les garanties hors trésorerie)	Garanties en trésorerie reçues	
Contrats à terme de gré à gré, montant brut	43 624 \$	(6 033) \$	37 591 \$	– \$	– \$	– \$

Actifs financiers au 31 décembre 2024	Montants compensés		Montant net des passifs financiers présenté dans les états de la situation financière	Montants non compensés		Montant net
	Montant brut des passifs financiers comptabilisés	Montant brut des actifs financiers comptabilisés		Instruments financiers (incluant les garanties hors trésorerie)	Garanties en trésorerie reçues	
Contrats à terme de gré à gré, montant brut	138 141 \$	(1 087 440) \$	(949 299) \$	– \$	– \$	– \$

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

### e) Compensation des instruments financiers (suite)

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états de la situation financière si le Fonds détient un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure différentes conventions-cadres de compensation ou d'autres accords semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent une compensation des montants en cause dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

### f) Entité d'investissement

Le Fonds a déterminé qu'il est une entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10 *États financiers consolidés* (« IFRS 10 ») et des modifications à l'IFRS 10, étant donné la présence des conditions suivantes :

- i) le Fonds a obtenu des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion d'investissements;
- ii) le Fonds déclare à ses investisseurs qu'il a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- iii) le Fonds évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

À titre d'entité d'investissement, le Fonds n'est pas tenu de consolider certaines filiales et doit plutôt évaluer ses investissements dans ces filiales à la juste valeur par le biais du résultat net.

### g) Décomptabilisation

Les autres actifs financiers sont décomptabilisés, et ce, seulement lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'actif financier expirent, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et les avantages substantiels sont transférés à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque, et seulement lorsque, les obligations du Fonds sont éteintes, annulées ou lorsqu'elles viennent à échéance.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

### h) Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille

Les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille sont les coûts additionnels qui découlent directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement, ce qui comprend les honoraires et commissions payés aux agents, conseillers et courtiers, les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont comptabilisés en charges et inclus dans les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille dans les états du résultat global.

### i) Coût des placements

Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est établi selon la méthode du coût moyen, exclusion faite des autres coûts liés aux opérations du portefeuille.

### j) Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date à laquelle elles ont lieu. Les produits d'intérêts sont comptabilisés quotidiennement en fonction du taux d'intérêt nominal stipulé, et les produits de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

Le profit ou la perte réalisé sur la vente de placements ainsi que la plus-value ou moins-value latente des placements sont établis sur la base du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf dans le cas des obligations à coupon zéro.

### k) Utilisation d'estimations

L'établissement d'états financiers conformes aux Normes IFRS de comptabilité exige que la direction exerce son jugement dans le cadre de l'application des méthodes comptables et qu'elle formule des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les estimations sont constamment évaluées et sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs, y compris les attentes à l'égard d'événements futurs considérés comme raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

La note suivante aborde les plus importants jugements et estimations comptables que le Fonds a faits dans la préparation de ses états financiers :

Note 6 – données d'entrée non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

### l) Impôt sur le résultat

Le Fonds est assujéti à l'impôt sur le résultat en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») pour la totalité de son résultat imposable de l'exercice (y compris les gains en capital nets imposables). Le Fonds est autorisé à déduire, dans le calcul de son impôt sur le résultat en vertu de la Loi de l'impôt, tous les montants versés ou à verser aux porteurs de parts au cours de l'exercice. Comme tous ces montants sont toujours payables aux porteurs de parts, aucun impôt ne sera payable sur ces montants pour l'exercice. Les retenues d'impôt sur les dividendes étrangers sont déduites à la source.

### m) Conversion des monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements étrangers et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères est convertie en dollars canadiens aux cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres étrangers libellés en monnaies étrangères ainsi que les produits connexes sont convertis en dollars canadiens aux cours de change en vigueur aux dates respectives de ces transactions.

Les profits et pertes de change se rapportant à la trésorerie et à des actifs et passifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans les états du résultat global à titre de profit net (perte nette) réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion, et de variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion.

### n) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est obtenu en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une catégorie donnée de parts par le nombre total de parts de cette catégorie en circulation à la clôture de la période.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont affectées directement à cette catégorie. Les produits et les profits et pertes réalisés et latents sur les placements et les autres charges sont répartis entre chaque catégorie du Fonds en fonction de la part proportionnelle du total de l'actif net du Fonds se rapportant aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

- o) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de cette même catégorie en circulation au cours de la période.

- p) Parts rachetables

Pour chaque part vendue, le Fonds touche un montant correspondant à la valeur liquidative par part à la date de la vente qui est pris en compte dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est réduit de la valeur liquidative de cette part à la date de rachat. Les parts rachetables sont évaluées à la valeur courante de l'actif net du Fonds et sont considérées comme un montant résiduel de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Ces parts sont classées à titre de passifs financiers en raison des catégories multiples ne présentant pas de caractéristiques identiques.

- q) Autres actifs et passifs

Les sommes à recevoir du courtier, les intérêts et dividendes à recevoir, les souscriptions à recevoir, les charges payées d'avance et les autres débiteurs sont classés comme évalués au coût amorti. Les créditeurs et charges à payer, les sommes à payer au courtier, les rachats à payer, les frais de gestion à payer, la rémunération au rendement à payer, les distributions à verser et les dividendes à payer sur les placements vendus à découvert sont classés à titre de passifs financiers et présentés au coût amorti. Les passifs financiers sont généralement réglés dans les trois mois suivant leur émission. Les autres actifs et passifs sont de nature à court terme et sont comptabilisés au coût amorti, lequel se rapproche de la juste valeur.

- r) Sommes à payer au courtier/sommes à recevoir du courtier

Le Fonds a conclu une convention de courtage principal avec son courtier afin qu'il gère ses comptes comme ceux d'un client. Le courtier assure la garde des titres du Fonds et, de temps à autre, de soldes de trésorerie, constitués de sommes à payer au courtier et à recevoir du courtier.

Les instruments financiers et/ou les positions de trésorerie servent de garantie pour toute somme à payer au courtier ou pour tout titre vendu, mais non encore acheté ou titre acheté sur marge. Les titres et/ou les positions de trésorerie servent également de garantie en cas de défaillance éventuelle du Fonds.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

### r) Sommes à payer au courtier/sommes à recevoir du courtier (suite)

Le Fonds est assujéti au risque de crédit si le courtier n'est pas en mesure de rembourser les soldes dus ou de livrer les titres dont il a la garde.

### s) Souscriptions à recevoir

Les souscriptions à recevoir ont trait à l'émission de parts du Fonds pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été reçue.

### t) Rachats à payer

Les rachats à payer consistent en des parts rachetées au cours de la période pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été versée.

### u) Normes IFRS de comptabilité nouvelles et révisées publiées par l'IASB, mais non encore adoptées par le Fonds

#### i) Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle norme IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir* qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme présente des sous-totaux nouvellement définis à fournir dans l'état du résultat net, les exigences relatives au regroupement et à la ventilation des informations et les informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction dans les états financiers. La nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue l'incidence sur les états financiers intermédiaires.

#### ii) Classement et évaluation des instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9 *Instruments financiers* et d'IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications ont trait au règlement de passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique et à l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels d'actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). L'IASB a également modifié les obligations d'information relativement aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») et a ajouté des obligations d'information relativement aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue l'incidence sur les états financiers intermédiaires.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

---

## 3. Opérations entre parties liées

### a) Frais de gestion

Le Fonds verse des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services que celui-ci fournit au Fonds. Les frais de gestion varient pour chaque catégorie de parts. Ces frais correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative de la catégorie de parts du Fonds, taxes applicables en sus. Ils sont calculés quotidiennement, s'accumulent chaque jour et sont versés le dernier jour de chaque mois civil.

- Parts de catégorie F : 1,00 % par an
- Parts de catégorie F (\$ US) : 1,00 % par an
- Parts de catégorie G : 2,00 % par an
- Parts de catégorie G (\$ US) : 2,00 % par an
- Parts de catégorie I : les frais sont négociés par l'investisseur et versés directement par l'investisseur. Le taux des frais de gestion ne devrait pas excéder les frais de gestion payables au titre des parts de catégorie G du Fonds.

### b) Rémunération au rendement

Le gestionnaire reçoit une rémunération au rendement à l'égard de chaque catégorie de parts du Fonds. Le Fonds versera au gestionnaire chaque trimestre civil (une « période de calcul de la rémunération au rendement ») une rémunération au rendement correspondant à 15 % du profit net (au sens attribué à ce terme ci-après) de chaque catégorie de parts applicable, sous réserve du point culminant (au sens attribué à ce terme ci-après). La rémunération au rendement sera calculée et s'accumulera quotidiennement pour chaque catégorie au cours de chaque période de calcul de la rémunération au rendement et en cas de rachat de parts d'une catégorie au cours d'un trimestre, à la date de rachat en question.

Par « profit net », on entend, à l'égard d'une catégorie de parts du Fonds un jour d'évaluation donné, le montant positif (s'il y a lieu) calculé en déduisant la valeur liquidative par part de la catégorie, le jour d'évaluation en question, de la valeur liquidative par part la plus élevée à l'égard de laquelle une rémunération au rendement a été versée précédemment (le « point culminant ») (ou le prix d'offre initial des parts lorsqu'aucune rémunération au rendement n'a été versée précédemment à l'égard de cette catégorie de parts). La rémunération au rendement sera calculée en multipliant le montant du profit net par le nombre total de parts de la catégorie qui sont encore en circulation à la fermeture des bureaux le jour d'évaluation en question.

Aucune rémunération au rendement ne sera versée à l'égard d'une catégorie à moins que la valeur liquidative de la catégorie par part n'excède le point culminant; le cas échéant, la rémunération au rendement ne sera versée que sur la tranche du profit net qui excède le point culminant.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

---

## 3. Opérations entre parties liées (suite)

### b) Rémunération au rendement (suite)

Les investisseurs dans les parts de catégorie I peuvent négocier une rémunération au rendement devant être versée par l'investisseur qui est différente de celle qui est décrite ci-dessus, ou négocier afin de n'avoir aucune rémunération au rendement à verser.

### c) Participations de parties liées

Le gestionnaire et ses dirigeants investissent à l'occasion dans des parts de catégorie I du Fonds dans le cours normal des activités. Toutes les transactions avec le gestionnaire sont évaluées à la valeur d'échange. Au 30 juin 2025, 83 657 parts de catégorie I (31 décembre 2024 – 81 557 parts de catégorie I) étaient détenues par les dirigeants du gestionnaire, ce qui représente 1 160 943 \$ (31 décembre 2024 – 1 089 500 \$) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

## 4. Parts rachetables du Fonds

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables pouvant être émises dans un nombre illimité de catégories ou de séries, chacune desquelles représente une participation véritable, égale et indivise dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Chacune des parts de chacune des catégories ou séries confère au porteur le droit d'exprimer une voix pour chaque dollar d'actif net attribuable à une telle part et de bénéficier à parts égales de toutes les distributions effectuées par le Fonds. Le gestionnaire peut regrouper les parts d'une catégorie ou d'une série donnée ou en modifier la désignation.

Le Fonds a créé des parts de catégorie F, de catégorie F (\$ US), de catégorie G, de catégorie G (\$ US) et de catégorie I. Les parts de catégorie F et de catégorie F (\$ US) sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération, ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de catégorie G et de catégorie G (\$ US) sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs au cas par cas, à l'appréciation du gestionnaire. Les parts de catégorie I ne seront généralement offertes qu'à certains investisseurs qui sont des personnes physiques et qui font un investissement considérable dans le Fonds. La valeur liquidative du Fonds est calculée en dollars canadiens. Les parts de catégorie F, de catégorie G et de catégorie I sont libellées en dollars canadiens. Les parts de catégorie F (\$ US) et de catégorie G (\$ US) sont libellées en dollars américains.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

## 4. Parts rachetables du Fonds (suite)

Le gestionnaire peut, à l'occasion et à son gré, déterminer les modalités selon lesquelles les parts d'un fonds seront offertes à la vente au public, y compris la monnaie dans laquelle le prix de souscription sera payé, ainsi que la nature et le montant de tous frais ou charges devant être payés par les investisseurs dans ce Fonds, au moment de l'achat ou autrement selon des modalités établies par le gestionnaire.

Les activités sur les parts pour les périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 vont comme suit :

	Parts rachetables à l'ouverture de la période	Parts rachetables émises	Rachat de parts rachetables	Réinvestissement de parts	Parts rachetables à la clôture de la période
<b>2025</b>					
Catégorie F	16 777 724	1 964 050	(2 026 227)	200 894	16 916 441
Catégorie F (\$ US)	299 116	52 734	(13 071)	3 541	342 320
Catégorie G	2 775 187	188 959	(171 005)	33 736	2 826 877
Catégorie G (\$ US)	40 593	–	–	91	40 684
Catégorie I	94 241	–	(9 290)	2 188	87 139
<b>2024</b>					
Catégorie F	22 080 711	2 188 423	(6 997 438)	268 249	17 539 945
Catégorie F (\$ US)	475 096	804	(97 790)	6 057	384 167
Catégorie G	3 410 746	42 351	(703 871)	41 079	2 790 305
Catégorie G (\$ US)	13 121	13 617	(1 463)	54	25 329
Catégorie I	92 533	–	(3 787)	2 288	91 034

### a) Distributions

Le Fonds a pour politique d'effectuer des distributions mensuelles selon un taux établi à l'occasion par le gestionnaire. Ces distributions ne sont pas garanties et peuvent être modifiées à tout moment, à notre entière discrétion. Le Fonds distribuera également, pour chaque année d'imposition, le bénéfice net et les gains en capital nets réalisés supérieurs aux distributions mensuelles à la fin de chaque année d'imposition (habituellement le 31 décembre) ou à tout autre moment choisi par le gestionnaire.

Si les distributions mensuelles sont supérieures au bénéfice net et aux gains en capital nets réalisés par le Fonds pour l'année en cause, une tranche des distributions du Fonds versées aux porteurs de parts pourra constituer un remboursement de capital.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

---

## 4. Parts rachetables du Fonds (suite)

### b) Gestion du risque de capital

Le capital du Fonds se compose des parts émises et rachetables. Les parts donnent droit à des distributions, s'il y a lieu, et au paiement d'une quote-part calculée en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat. Le Fonds ne présente aucune restriction ni exigence spécifique en matière de capital en ce qui a trait à la souscription et au rachat de parts. Les variations pertinentes sont présentées dans les états de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à son objectif et à sa stratégie de placement, ainsi qu'aux pratiques de gestion des risques, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés tout en maintenant suffisamment de liquidités pour satisfaire les demandes de rachats, ces liquidités étant majorées des emprunts à court terme ou des montants tirés de la vente de placements au besoin.

## 5. Gestion des risques financiers

### a) Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est exposé à plusieurs risques de nature financière : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). La valeur des placements faisant partie du portefeuille du Fonds peut varier quotidiennement par suite de changements touchant les taux d'intérêt, la conjoncture économique et les informations sur le marché et sur les émetteurs relatives aux titres détenus par le Fonds. L'ampleur du risque dépend de l'objectif de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels il investit.

### b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à l'une des obligations ou l'un des engagements prévus à l'égard du Fonds. Dans les cas où le Fonds investit dans des titres de créance et des dérivés, cela représente la principale concentration du risque. La juste valeur des titres de créance et des dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur et, par conséquent, elle représente généralement le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé.

Le Fonds a fourni à ses courtiers principaux un privilège général sur les actifs financiers gardés en dépôt à titre de sûreté pour l'exposition du courtier principal au risque lié à la prestation de services de garde au Fonds. La trésorerie du Fonds est détenue auprès de Marchés mondiaux CIBC inc. et de BMO Marchés des capitaux, auxquels S&P Global Rating a attribué la note de A+.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

## 5. Gestion des risques financiers (suite)

### b) Risque de crédit (suite)

Pour atténuer le risque lié aux placements du Fonds dans des swaps, le Fonds conclut des contrats de swap uniquement avec des contreparties dont la notation de crédit attribuée par S&P est d'au moins A. Il convient de se reporter à la note 7 pour des informations sur le risque de crédit associé aux dérivés.

Le tableau suivant présente un sommaire des instruments de créance du Fonds par notation de crédit, compte non tenu de la trésorerie, au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024.

Instruments de créance par notation de crédit	Pourcentage de la valeur liquidative	
	30 juin 2025	31 décembre 2024
AAA	(1,60) %	–
BBB+	1,60 %	0,00 %
BBB	0,20 %	(1,33) %
BBB-	1,69 %	3,30 %
BB-	1,69 %	2,20 %
B+	8,72 %	7,36 %
B	0,66 %	(1,60) %
CCC+	1,60 %	2,02 %
Sans notation de crédit	7,82 %	13,47 %

\* Compte non tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les cotes de solvabilité ont été obtenues auprès de S&P Global, de Moody's et/ou de Dominion Bond Rating Services. Lorsque plus d'une cote de crédit a été attribuée à un même titre, la cote la plus basse a été retenue.

### c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable.

La concentration du risque de liquidité du Fonds est liée aux rachats de parts périodiques en trésorerie. Le Fonds investit principalement, directement ou indirectement, dans des titres négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être facilement cédés. En outre, le Fonds conserve généralement des positions suffisantes sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

---

## 5. Gestion des risques financiers (suite)

### c) Risque de liquidité (suite)

Le Fonds peut recourir à des dérivés pour atténuer certains risques. Il n'est aucunement garanti qu'il existera un marché pour certains dérivés et il est possible que les bourses imposent des limites visant la négociation de dérivés.

Tous les passifs financiers sont exigibles entre un et trois mois, à l'exception de l'actif net attribuable aux parts rachetables.

### d) Risque lié à l'effet de levier

Lorsque le Fonds investit dans des instruments dérivés, emprunte des liquidités à des fins de placement ou a recours à des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille, un effet de levier peut être introduit dans le Fonds. Il y a effet de levier lorsque l'exposition brute globale du Fonds aux actifs sous-jacents est supérieure au montant investi. L'effet de levier peut augmenter la volatilité, peut nuire à la liquidité du Fonds et pourrait amener le Fonds à liquider des positions à des moments inopportuns.

L'exposition globale du Fonds, calculée comme la somme des éléments suivants, ne doit pas dépasser trois fois la valeur liquidative du Fonds : i) la valeur globale de l'encours de la dette du Fonds aux termes des conventions d'emprunt; ii) la valeur marchande globale des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille; et iii) le montant notionnel global des positions sur dérivés visés du Fonds, moins le montant notionnel global des positions sur dérivés visés conclus dans un but de couverture.

Au cours de la période close le 30 juin 2025, l'exposition globale brute du Fonds s'est située dans une fourchette de 131,3 % (31 décembre 2024 – 101,4 %) à 240,1 % (31 décembre 2024 – 222,1 %) de sa valeur liquidative. La principale source d'effet de levier était les positions à découvert sur les titres de capitaux propres. Les seuils inférieur et supérieur de la fourchette découlent des activités d'investissement du Fonds, ainsi que du moment des souscriptions et des rachats. La stratégie du Fonds est décrite dans le prospectus simplifié.

Le gestionnaire s'assure quotidiennement que l'exposition globale brute du Fonds est inférieure à trois fois la valeur liquidative du Fonds.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

## 5. Gestion des risques financiers (suite)

### e) Risque de marché

#### i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur future des instruments financiers.

Le risque de taux d'intérêt survient lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt du marché à court terme sont peu sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt.

Comme le Fonds gère et couvre activement le risque de taux d'intérêt, l'actif net tend à être davantage touché par les fluctuations des écarts de taux que par la fluctuation des taux d'intérêt. Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, l'exposition du Fonds aux instruments de créance par échéance et l'incidence sur l'actif net d'un déplacement parallèle de la courbe de 25 points de base, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes (« sensibilité »), allaient comme suit :

Instruments de créance* par échéance	30 juin 2025	31 décembre 2024
Moins de 1 an	13 980 217 \$	9 555 338 \$
De 1 an à 3 ans	8 954 209	15 591 573
De 3 à 5 ans	27 644 908	16 154 913
Plus de 5 ans	6 128 390	14 003 167
<b>Exposition totale</b>	<b>56 707 724 \$</b>	<b>55 304 991 \$</b>
 Incidence en pourcentage attribuable aux porteurs de parts rachetables	 22,41	 22,62

\*Compte non tenu des sommes à recevoir du courtier.

Dans les faits, les résultats de négociation réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus, et la différence pourrait être significative.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

---

## 5. Gestion des risques financiers (suite)

### e) Risque de marché (suite)

#### ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant des risques de taux d'intérêt ou de change).

Tous les placements comportent un risque de perte du capital. Le gestionnaire vise à atténuer ce risque au moyen d'une sélection et d'une diversification prudentes des titres et des autres instruments financiers conformément à l'objectif et à la stratégie de placement du Fonds. À l'exception des options souscrites et des titres vendus à découvert, le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. Les pertes éventuelles découlant des options souscrites et des titres vendus à découvert peuvent être illimitées. L'ensemble des positions du Fonds sur le marché fait l'objet d'un suivi périodique par le gestionnaire. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont sensibles au risque de marché découlant des incertitudes quant aux cours futurs de ces instruments.

Au 30 juin 2025, 92,87 % (31 décembre 2024 – 82,97 %) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables étaient investis dans des titres négociés sur des bourses nord-américaines, alors que 8,68 % (31 décembre 2024 – 12,48 %) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables étaient vendus à découvert contre des titres cotés sur des bourses nord-américaines. Si les cours sur les bourses nord-américaines avaient augmenté ou diminué de 10 % à la clôture de la période, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 21 311 456 \$, ou 8,42 % (31 décembre 2024 – 17 231 885 \$, ou 7,05 %) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, respectivement. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être significative.

#### iii) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier fluctue par suite de variations des cours du change.

Le risque de change découle des instruments financiers qui sont libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien, à savoir la monnaie fonctionnelle du Fonds.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

## 5. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché (suite)

iii) Risque de change (suite)

Les monnaies dans lesquelles le Fonds détenait des positions au 30 juin 2025 étaient les suivantes :

Monnaie	Exposition			Incidence du raffermissement ou du fléchissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non monétaire	Totale	Monétaire	Non monétaire	Totale
<b>30 juin 2025</b>						
Dollar australien	1 575 \$	– \$	1 575 \$	79 \$	– \$	79 \$
Dollar américain	517 593	3 338 174	3 855 767	25 880	166 909	192 789
	519 168 \$	3 338 174,0 \$	3 857 342 \$	25 959 \$	166 909,0 \$	192 868 \$
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,21	1,32	1,53	0,01	0,07	0,08

Les monnaies dans lesquelles le Fonds détenait des positions au 31 décembre 2024 étaient les suivantes :

Monnaie	Exposition			Incidence du raffermissement ou du fléchissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non monétaire	Totale	Monétaire	Non monétaire	Totale
<b>31 décembre 2024</b>						
Dollar australien	1 548 \$	– \$	1 548 \$	77 \$	– \$	77 \$
Dollar américain	(28 227 768)	33 702 841	5 475 073	(1 411 388)	1 685 142	273 754
	(28 226 220) \$	33 702 841 \$	5 476 621 \$	(1 411 311) \$	1 685 142 \$	273 831 \$
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(11,55)	13,79	2,24	(0,58)	0,69	0,11

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

## 5. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché (suite)

iii) Risque de change (suite)

Les montants présentés dans les tableaux précédents sont fondés sur la juste valeur des instruments financiers du Fonds, ainsi que sur les montants de principal sous-jacents des contrats de change à terme, selon le cas. D'autres actifs financiers (y compris les intérêts et les dividendes à recevoir, les souscriptions à recevoir, les charges payées d'avance et les autres débiteurs) et passifs financiers (y compris les créditeurs et charges à payer, les rachats à payer, les distributions à verser, les frais de gestion à payer, la rémunération au rendement à payer et les dividendes à payer sur les placements vendus à découvert) libellés en monnaies étrangères n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

Au 30 juin 2025, si le dollar canadien se raffermissait ou fléchissait de 5 % par rapport à toutes les autres monnaies, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué, respectivement, d'environ 183 835 \$ (31 décembre 2024 – 273 831 \$). Dans les faits, les résultats de négociation réels peuvent différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être significative.

## 6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels étaient classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 30 juin 2025.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs</b>				
Actions ordinaires	228 736 630 \$	– \$	4 636 953 \$	233 373 583 \$
Revenu fixe	–	59 128 355	3 386 750	62 515 105
Options	2 123 809	–	–	2 123 809
Contrats à terme de gré à gré	–	43 624	–	43 624
Bons de souscription	1 364 445	2 842 322	15	4 206 782
	232 224 884 \$	62 014 301 \$	8 023 718 \$	302 262 903 \$
<b>Passifs</b>				
Actions ordinaires	18 011 467 \$	– \$	– \$	18 011 467 \$
Revenu fixe	–	5 807 381	–	5 807 381
Options	3 941 181	–	–	3 941 181
Contrats à terme de gré à gré	–	6 033	–	6 033
	21 952 648 \$	5 813 414 \$	– \$	27 766 062 \$

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

## 6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente la variation des placements évalués à la juste valeur à l'aide de données d'entrée importantes de niveau 3.

	Total
Solde d'ouverture au 1 <sup>er</sup> janvier 2025	11 774 549 \$
Achats	2 463 689
Ventes	(2 000 000)
Variation de la moins-value latente comprise dans le résultat net	(4 214 520)
Solde de clôture au 30 juin 2025	8 023 718 \$

Au cours de la période close le 30 juin 2025, le titre d'Americas Gold & Silver Corp. a été transféré du niveau 2 au niveau 1 puisque le titre sous-jacent est négocié à une bourse observée à la date d'évaluation. Au 30 juin 2025, la juste valeur de ce titre de capitaux propres s'établissait à 13 560 493 \$.

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels sont classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 31 décembre 2024.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs</b>				
Actions ordinaires	196 700 902 \$	2 860 000 \$	2 608 654 \$	202 169 556 \$
Revenu fixe	–	55 607 751	9 165 875	64 773 626
Options	219 989	988 445	–	1 208 434
Contrats à terme de gré à gré	–	138 141	–	138 141
Bons de souscription	678 482	1 380 316	20	2 058 818
	197 599 373 \$	60 974 653 \$	11 774 549 \$	270 348 575 \$
<b>Passifs</b>				
Actions ordinaires	29 598 243 \$	– \$	– \$	29 598 243 \$
Revenu fixe	–	9 468 635	–	9 468 635
Options	911 042	–	–	911 042
Contrats à terme de gré à gré	–	1 087 440	–	1 087 440
	30 509 285 \$	10 556 075 \$	– \$	41 065 360 \$

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

## 6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente la variation des placements évalués à la juste valeur à l'aide de données d'entrée importantes de niveau 3.

	Total
Solde d'ouverture au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	11 411 479 \$
Transferts nets vers le niveau 3	20
Pertes réalisées comprises dans le résultat net	(2 932 461)
Variation de la plus-value latente comprise dans le résultat net	3 295 511
Solde de clôture au 31 décembre 2024	11 774 549 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le bon de souscription lié à Gold Flora Corp d'une valeur de 11,50 \$ a été transféré du niveau 2 au niveau 1 puisque le titre sous-jacent était négocié à une bourse observée à la date d'évaluation. Au 31 décembre 2024, la juste valeur de ce titre de capitaux propres s'établissait à 1 033 \$.

Le profit latent (la perte latente) sur les placements classés au niveau 3 est présenté comme variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion, dans les états du résultat global.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

## 6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur (suite)

Données d'entrée non observables importantes utilisées aux fins de l'évaluation de la juste valeur :

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les données d'entrée non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Description	Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables	Sensibilité à la variation des données d'entrée non observables importantes	Juste valeur au 30 juin 2025	Juste valeur au 31 décembre 2024
Bons de souscription	Modèle Black-Scholes	Volatilité du marché	Une baisse de 10 % de la volatilité entraînera une baisse de 2 \$ de la juste valeur de marché.	15	20
Titres à revenu fixe non cotés	Approche par le marché	Taux d'intérêt	Une hausse de 1 % du rendement jusqu'à l'échéance entraînerait une baisse de néant de la juste valeur de marché.	–	2 000 000
Titres convertibles non cotés	Approche par le marché	Valeur des titres sous-jacents	Une baisse de 10 % du prix du titre sous-jacent après la conversion entraînerait une baisse de 338 675 \$ de la juste valeur de marché.	3 386 750	7 165 875
Titres privés non cotés	Prix de transaction récent	Valeurs de marché	Une baisse de 10 % du prix du titre sous-jacent après la conversion entraînerait une baisse de 463 695 \$ de la juste valeur de marché.	4 636 953	2 608 654
				8 023 718 \$	11 774 549 \$

## 7. Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés détenus par le Fonds sont les suivants :

Contrats à terme de gré à gré :

Le Fonds peut conclure divers contrats à terme de gré à gré dans le cadre de sa stratégie de placement. En général, un contrat à terme de gré à gré est un contrat normalisé conclu entre deux parties en vue de l'achat ou de la vente d'un actif à un prix déterminé à une date ultérieure. Le Fonds peut utiliser des contrats à terme de gré à gré pour tirer parti des variations de valeur de titres de capitaux propres, de marchandises, de taux d'intérêt ou de monnaies étrangères, ou obtenir une couverture à l'égard de ces éléments. En cas de changement imprévu de la conjoncture du marché, les avantages prévus des contrats à terme de gré à gré pourraient ne pas être obtenus et une perte pourrait être réalisée. Le recours à des contrats à terme de gré à gré comporte le risque d'une corrélation imparfaite de l'évolution du prix des contrats à terme de gré à gré et de ceux des instruments ou des marchandises sous-jacents.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

## 7. Instruments financiers dérivés (suite)

Les contrats à terme de gré à gré sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les tableaux suivants présentent les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 30 juin 2025 qui se rapportent à la couverture de l'exposition en dollars américains liée aux parts de catégorie F (\$ US) et de catégorie G (\$ US).

Catégorie F (\$ US) :

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Cours de change à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Perte latente
5 août 2025	\$ CA	CIBC	1,3598	4 645 285 \$	4 649 984 \$	(4 699) \$

Catégorie G (\$ US) :

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Cours de change à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Perte latente
5 août 2025	\$ CA	CIBC	1,3598	555 322 \$	556 000 \$	(678) \$

Les tableaux suivants présentent les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 31 décembre 2024 qui se rapportent à la couverture de l'exposition en dollars américains liée aux parts de catégorie F (\$ US) et de catégorie G (\$ US).

Catégorie F (\$ US) :

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Cours de change à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Profit latent
3 février 2025	\$ CA	CIBC	1,4387	4 307 003 \$	4 185 171 \$	121 832 \$

Catégorie G (\$ US) :

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Cours de change à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Profit latent
3 février 2025	\$ CA	CIBC	1,4387	568 609 \$	552 300 \$	16 309 \$

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

## 7. Instruments financiers dérivés (suite)

Le tableau suivant présente les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 30 juin 2025 qui se rapportent aux couvertures du portefeuille.

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Cours de change à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Profit latent
5 août 2025	\$ US	CIBC	1,3598	(35 218 587) \$	(35 261 555) \$	42 968 \$

Le tableau suivant présente les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 31 décembre 2024 qui se rapportent aux couvertures du portefeuille.

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Cours de change à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Perte latente
3 février 2025	\$ US	CIBC	1,4387	(39 707 844) \$	(38 620 404) \$	(1 087 440) \$

Les montants notionnels de certains types d'instruments financiers permettent d'effectuer une comparaison avec les instruments comptabilisés dans les états de la situation financière, mais n'indiquent pas nécessairement les montants des flux de trésorerie futurs concernés ni la juste valeur actuelle des instruments et, par conséquent, n'indiquent pas l'exposition du Fonds au risque de crédit ni au risque de cours de marché.

Les instruments dérivés deviennent favorables (actifs) ou défavorables (passifs) par suite de fluctuations des cours de marché ou des cours de change, selon leurs modalités. Le montant contractuel ou notionnel global des instruments financiers dérivés détenus, la mesure dans laquelle les instruments sont favorables ou non et donc le montant global de la juste valeur des actifs et passifs financiers dérivés peuvent fluctuer sensiblement dans le temps.

### Bons de souscription

Un bon de souscription est une entente contractuelle aux termes de laquelle l'émetteur confère au porteur le droit, mais non l'obligation d'acheter directement de l'émetteur des titres sous-jacents à une date précise, avant une date précise ou au cours d'une période précise, un nombre déterminé de titres ou un instrument financier à un prix prédéterminé. Les bons de souscription achetés exposent le Fonds au risque de prix jusqu'à concurrence de leur valeur comptable, qui correspond à leur juste valeur.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

## 7. Instruments financiers dérivés (suite)

Bons de souscription (suite)

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 30 juin 2025.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Bonterra Energy Corp	20 octobre 2025	7,75 \$	868 000 \$	274 \$
EBET Inc.	8 février 2027	150,00	1 512 300	11
EBET Inc.	6 août 2028	30,60	98 716	4
Gold Flora Corp.	15 janvier 2026	11,50	1 649 675	977
Gold Royalty Corp.	14 juin 2027	2,25	477 630	101 201
i-80 Gold Corp.	16 novembre 2027	0,70	2 535 960	888 231
i-80 Gold Corp.	1 <sup>er</sup> mai 2028	2,15	4 723 335	318 551
Orla Mining Ltd	18 décembre 2026	3,00	780 000	2 842 048
Sequans Communications SA	28 septembre 2025	1,40	209 250	55 485
Trillion Energy International Inc.	29 juin 2025	0,50	2 970 834	–

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 31 décembre 2024.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Bonterra Energy Corp	20 octobre 2025	7,75 \$	868 000 \$	1 841 \$
EBET Inc.	8 février 2027	150,00	1 512 300	15
EBET Inc.	6 août 2028	30,60	98 716	5
Gold Flora Corp.	15 janvier 2026	11,50	1 649 675	1 033
Gold Royalty Corp.	14 juin 2027	2,25	2 151 185	351 159
i-80 Gold Corp.	1 <sup>er</sup> mai 2028	2,15	4 723 335	296 582
Orla Mining Ltd	18 décembre 2026	3,00	780 000	1 378 475
Trillion Energy International Inc.	29 juin 2025	0,50	2 970 834	29 708

Option

Une option est le droit d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) une quantité ou un montant prédéterminé d'un élément sous-jacent donné (par exemple des titres de capitaux propres, des indices boursiers, des titres de créance de gouvernements, des marchandises ou des monnaies) à un prix d'exercice convenu si l'option est exercée avant sa date d'expiration. L'option peut également être réglée en trésorerie, en fonction de la différence entre la valeur de règlement et le prix d'exercice convenu.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

## 7. Instruments financiers dérivés (suite)

Option (suite)

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 30 juin 2025.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel
Alimentation Couche-Tard Inc., options d'achat, 72 \$	19 septembre 2025	72,00 \$	4 219 200 \$
Canadian Natural Resources Ltd., options d'achat, 48 \$	18 juillet 2025	48,00	7 641 600
iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente, 39,50 \$	18 juillet 2025	39,50	88 562 950
iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente, 39,25 \$	18 juillet 2025	39,25	26 050 225
Upexi Inc., options de vente, 10 \$	18 juillet 2025	10,00	1 541 000
Upexi Inc., options de vente, 7,50 \$	18 juillet 2025	7,50	345 750
Alimentation Couche-Tard Inc., options de vente, 65 \$	19 septembre 2025	65,00	(3 809 000)
Cameco Corp., options d'achat, 110 \$	18 juillet 2025	110,00	(6 545 000)
Cameco Corp., options d'achat, 86 \$	15 août 2025	86,00	(2 150 000)
Celestica Inc., options d'achat, 185 \$	18 juillet 2025	185,00	(6 604 500)
Orla Mining Ltd., options d'achat, 6 \$	19 septembre 2025	6,00	(1 560 000)
WSP Global Inc., options d'achat, 260 \$	18 juillet 2025	260,00	(3 588 000)
WSP Global Inc., options d'achat, 280 \$	18 juillet 2025	280,00	(5 208 000)

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 31 décembre 2024.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel
iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente, 37,25 \$	31 janvier 2025	37,25 \$	19 921 300 \$
iShares S&P/TSX Capped REIT Index ETF, options d'achat, 16 \$	21 février 2025	16,00	3 273 600
iShares S&P/TSX Capped REIT Index ETF, options d'achat, 16,50 \$	17 janvier 2025	16,50	6 781 500
iShares Silver Trust, options d'achat, 30 \$	17 janvier 2025	30,00	3 117 000
iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente, 38 \$	17 janvier 2025	38,00	45 166 800
BlackBerry Ltd., options d'achat, 5 \$	17 janvier 2025	5,00	(2 246 000)
CCL Industries Inc., options de vente, 66 \$	17 janvier 2025	66,00	(1 353 000)
Cenovus Energy Inc., options de vente, 20 \$	17 janvier 2025	20,00	(5 008 000)
George Weston Ltd/old, options d'achat, 225 \$	17 janvier 2025	225,00	(6 750 000)
iShares Silver Trust, options d'achat, 33 \$	17 janvier 2025	33,00	(3 428 700)
iShares Silver Trust, options de vente, 26 \$	17 janvier 2025	26,00	(2 701 400)
Orla Mining Ltd., options d'achat, 6 \$	19 septembre 2025	6,00	(1 560 000)
South Bow Corp., options de vente, 32 \$	17 janvier 2025	32,00	(2 560 000)
Suncor Energy Inc., options de vente, 52 \$	17 janvier 2025	52,00	(4 409 600)

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

## 8. Charges

Le gestionnaire a le pouvoir d'engager et de faire des paiements à même les biens du Fonds pour toute charge ou dépense qui, de l'avis du gestionnaire, est nécessaire ou accessoire à, ou appropriée pour la réalisation des objectifs de la convention de fiducie y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et charges liés à la gestion et à l'administration du Fonds.

Le Fonds paie ses propres commissions de courtage relativement aux opérations de portefeuille, les frais liés aux opérations de prêt de titres et les frais d'opérations connexes, les charges d'exploitation autres que les frais de publicité et les frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, notamment, les commissions et les frais de courtage (s'il y a lieu), les taxes, les honoraires juridiques et d'audit, les honoraires des membres du comité d'examen indépendant (« CEI »), les coûts liés au fonctionnement du CEI (y compris les coûts liés à la tenue de réunions, et les honoraires et frais des conseillers dont le CEI a retenu les services), les frais de garde, les frais du dépositaire, les charges d'intérêts, les charges d'exploitation, les frais d'administration et les coûts des systèmes, les frais de services aux investisseurs et les frais de rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds. Les charges opérationnelles et les autres frais du Fonds sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TVH.

## 9. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part pour les périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 est calculée comme suit :

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie	Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de la période	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part
<b>30 juin 2025</b>			
Catégorie F	9 791 513 \$	16 934 268	0,58 \$
Catégorie F (\$ US)	13 137	307 661	0,04
Catégorie G	1 445 909	2 816 290	0,51
Catégorie G (\$ US)	(2 324)	40 631	(0,06)
Catégorie I	66 690	89 110	0,75
<b>30 juin 2024</b>			
Catégorie F	13 185 298 \$	20 033 275	0,66 \$
Catégorie F (\$ US)	551 516	447 231	1,23
Catégorie G	1 902 688	3 088 265	0,62
Catégorie G (\$ US)	15 692	15 103	1,04
Catégorie I	82 248	90 359	0,91

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

## 10. Impôt sur le résultat

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement aux termes des dispositions de la Loi de l'impôt et, par conséquent, n'est pas assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition terminée en décembre, y compris le montant net des gains en capital réalisés, qui sont payés ou à payer à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Toutefois, toute tranche du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés du Fonds qui n'est pas payée ou à payer est assujéti à l'impôt. L'impôt sur le montant net des gains en capital réalisés qui n'est pas payé ou à payer peut généralement être recouvré aux termes de dispositions de remboursement prévues dans la législation fiscale, lorsque des rachats ont lieu. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu et un montant suffisant des gains en capital nets réalisés pour éviter d'être assujéti à l'impôt sur le résultat.

Le Fonds est assujéti aux retenues d'impôt sur les revenus étrangers. De manière générale, le Fonds traite les retenues d'impôt comme une charge portée en réduction du résultat à des fins fiscales.

Au 31 décembre 2024, le Fonds disposait de pertes en capital nettes reportées en avant de 13 864 607 \$ (2023 – 13 864 607 \$) et de pertes autres qu'en capital reportées en avant de néant (2023 – néant).

## 11. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les états du résultat global du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, le gestionnaire peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage du total des commissions et des autres coûts liés aux opérations du portefeuille versés au cours des périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 est présentée ci-dessous :

	30 juin 2025	30 juin 2024
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	4	4
Pourcentage du total des commissions et des autres coûts liés aux opérations du portefeuille	5,33 %	6,11 %

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

## 12. Liens avec des entités structurées non consolidées

Le Fonds a déterminé que tous les autres fonds (les « fonds de placement émetteurs ») dans lesquels il investit sont des entités structurées non consolidées. Cette détermination repose sur une part considérable de jugement pour le Fonds. En général, la prise de décision concernant les activités d'investissement des fonds de placement émetteurs n'est pas régie par les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs.

Les fonds de placement émetteurs financent leurs activités par l'émission d'actions qui accordent à leur porteur le droit à une quote-part de l'actif net des fonds en question. Le Fonds détient des actions rachetables de chacun des fonds de placement émetteurs. Au cours de la période close le 30 juin 2025 et de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le Fonds n'a pas fourni de soutien financier aux entités structurées non consolidées et n'a pas l'intention de fournir de soutien financier ou d'autre forme de soutien.

La variation de la juste valeur de chaque fonds de placement émetteur est inscrite au poste « Variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion » des états du résultat global.

Les tableaux ci-dessous décrivent les types d'entités structurées que le Fonds ne consolide pas, mais dans lesquelles il détenait une participation au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024.

Type	Nombre de fonds de placement émetteurs	Valeur liquidative des fonds de placement émetteurs	Juste valeur des placements	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
Fiducies de placement immobilier	3	7 887 222 000 \$	15 342 690 \$	6,06 %

Type	Nombre de fonds de placement émetteurs	Valeur liquidative des fonds de placement émetteurs	Juste valeur des placements	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
Fiducies de placement immobilier	3	15 042 859 000 \$	11 050 579 \$	4,52 %

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

## 12. Liens avec des entités structurées non consolidées (suite)

Les fonds de placement émetteurs comprennent ce qui suit :

	Monnaie selon les états financiers	Taux de change (selon le taux de change sur DIA)	Valeur liquidative totale selon les états financiers	Valeur liquidative totale en dollars canadiens
<b>30 juin 2025</b>				
Choice Properties Real Estate Investment Trust	Dollar canadien	1,000000	4 521 720 000 \$	4 521 720 000 \$
InterRent Real Estate Investment Trust	Dollar canadien	1,000000	2 281 352 000	2 281 352 000
Minto Apartment Real Estate Investment Trust	Dollar canadien	1,000000	1 084 150 000	1 084 150 000
<b>31 décembre 2024</b>				
FPI d'immeubles résidentiels canadiens	Dollar canadien	1,000000	9 027 312 000 \$	9 027 312 000 \$
Labrador Iron Ore Royalty Corp.	Dollar canadien	1,000000	4 899 800 000	4 899 800 000
Thomson Reuters Corp., actions privilégiées, 0 %	Dollar canadien	1,000000	1 115 747 000	1 115 747 000

Le Fonds peut investir dans une position vendeur d'actions de fonds de placement émetteurs, ou détenir une telle position, dans le cadre de ses stratégies de placement. La nature et l'objet de ces fonds de placement émetteurs reposent en général sur le fait que la prise de décision concernant les activités d'investissement des fonds de placement émetteurs n'est pas régie par les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs. Ces activités sont par ailleurs financées par l'émission d'actions aux parties prenantes. Le risque maximal de perte découlant de positions vendeur peut être illimité.

La juste valeur de ces fonds de placement émetteurs, s'il en est, est présentée au titre des placements dans les états de la situation financière et est indiquée dans l'annexe du portefeuille.